



XX^e Conférence des **Présidents des RUP**

9 Régions Ultrapériphériques au cœur de l'Europe d'aujourd'hui et de demain



- > AÇORES > CANARIES > GUADELOUPE
- > GUYANE > MADÈRE > MARTINIQUE
- > MAYOTTE > RÉUNION > SAINT-MARTIN

www.regionguadeloupe.fr



Région Guadeloupe



CRGuadeloupe

RUP
Régions Ultrapériphériques
GUADELOUPE
Présidence de la XX^e Conférence





XX^e Conférence des Présidents des RUP

Les Régions Ultrapériphériques d'Europe



PRÉSENTATION

Les Régions Ultrapériphériques d'Europe (RUP) sont des territoires qui font partie de l'Union européenne, malgré leur éloignement géographique par rapport au continent européen. Il s'agit :

- des régions autonomes portugaises de Madère et des Açores ;
- de l'archipel espagnol des Canaries ;
- de 5 territoires de l'Outre-mer français à savoir la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, Mayotte, la Réunion, et Saint-Martin.

Le concept de l'Ultrapériphérie repose sur des critères : d'éloignement géographique de l'UE, d'insularité ou d'enclavement, de reliefs et de climats difficiles, d'étroitesse des territoires, et de dépendance économique vis-à-vis de l'extérieur.

Le statut de RUP est reconnu par le Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE) et permet de prendre des mesures particulières ou d'adapter le droit communautaire, en tant que de besoin, afin de tenir compte des difficultés structurelles de ces régions, ou de leurs atouts à valoriser.

Les RUP sont en effet de véritables plateformes de recherche dans les domaines de l'agroalimentaire, de la biodiversité, des énergies renouvelables, de l'aérospatial, de l'océanographie, ou encore de la volcanologie et de la sismologie.

Partageant les mêmes atouts et contraintes, les RUP ont resserré leurs liens, et affirmé leur volonté de coopérer ensemble au fil des années, à travers la Conférence des Présidents des Régions Ultrapériphériques.

ACTIVITÉS DE LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES RUP

La Conférence des Présidents des RUP se réunit une fois par an, en présence de leurs Etats-membres et des institutions européennes, pour définir les orientations annuelles des Régions Ultrapériphériques.

Le Comité de Suivi exécute les décisions de la Conférence tout au long de l'année, sous l'égide de la région en charge de la présidence tournante des RUP et instaure le dialogue avec les institutions et les partenaires européens.

C'est dans ce contexte que sont menées de nombreuses actions et rencontres entre les RUP et l'Europe.

www.regionguadeloupe.fr



Région Guadeloupe



CRGuadeloupe





XX^e Conférence des Présidents des RUP

Les RUP et l'Union européenne : une collaboration active

- ▲ **1988** : Première rencontre des Présidents des Régions Ultrapériphériques à Madère, pour préconiser un dialogue avec la Commission européenne et les Etats-membres respectifs.
- ▲ **1992** : Le Traité de Maastricht comporte en annexe une déclaration reconnaissant la situation particulière des RUP.
- ▲ **Octobre 1993** : Les Présidents des RUP signent la déclaration de St-Malo qui affiche leur volonté de coopérer ensemble pour défendre leurs intérêts communs.
- ▲ **Mars 1995** : Première Conférence des Présidents des RUP en Guadeloupe.
- ▲ **1997** : Inscription de l'article 299-2 sur les RUP dans le Traité d'Amsterdam, qui reconnaît juridiquement les spécificités des régions concernées.
- ▲ **Mars 1999** : les RUP adoptent leur premier Mémorandum conjoint qui a pour principes l'égalité des chances, la cohérence et la valorisation des atouts des RUP dans les politiques communautaires.
- ▲ **Mai 2004** : Première Communication de la Commission européenne sur les RUP, intitulée « Un partenariat renforcé pour les Régions Ultrapériphériques ». La CE propose une approche des RUP dans les politiques communautaires fondée sur 3 axes : accessibilité, compétitivité, et intégration régionale. Deux autres publications suivront : « Les RUP, un atout pour l'Europe » (Octobre 2008), et « les RUP, vers un partenariat pour une croissance intelligente, durable et inclusive » (Mai 2012).
- ▲ **Octobre 2009** : Sous la présidence des Canaries, les RUP publient un 3e Mémorandum « Les RUP à l'horizon 2020 », qui sera suivi d'un Mémorandum commun avec leurs Etats membres, en mai 2010.
- ▲ **Mai 2010** : Organisation du premier Forum de l'Ultrapériphérie à Bruxelles, pour mieux faire connaître les RUP au sein de l'Union européenne. La manifestation est désormais organisée tous les 2 ans.
- ▲ **Octobre 2011** : Publication du rapport Solbes, qui souligne que « les RUP contribuent au rayonnement de l'UE dans le monde », et propose 22 recommandations pour consolider les mesures déjà prises en faveur de ces régions.
- ▲ **Juin 2013** : Remise des plans d'actions respectifs des RUP à la Commission européenne, sur leurs priorités de développement pour la période 2014 – 2020.

www.regionguadeloupe.fr



Région Guadeloupe



CRGuadeloupe





XX^e Conférence des **Présidents des RUP**

LES AÇORES



ÉTAT MEMBRE RATTACHÉ : PORTUGAL

LOCALISATION : L'archipel des Açores est situé dans l'océan Atlantique Nord, à 1 500 km au large de Lisbonne.

SUPERFICIE : 2 322 km².

POPULATION : 250 000 habitants.

CHEFS-LIEUX : Ponta Delgada, Angra do Heroísmo et Horta.

PRÉSENTATION

L'archipel des Açores est constitué de neuf îles qui forment une Région autonome du Portugal. Elle est dotée de ses propres gouvernement et Parlement, qui disposent de larges compétences politiques et législatives. Le siège de la présidence du gouvernement est situé à Ponta Delgada sur l'île de São Miguel, et celui du Parlement à Horta sur l'île de Faial.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Les activités traditionnelles de l'archipel sont l'élevage, la production de viande et de produits laitiers (plus de 30 % de la production laitière du Portugal), la pêche ainsi que l'industrie agroalimentaire. Le tourisme représente également une grande partie de l'activité économique, de même que les services.

ATOUS DES AÇORES

Les secteurs de croissance de l'archipel sont :

- l'océanographie,
- la climatologie,
- les technologies spatiales,
- la biotechnologie.

LES AÇORES & LA PRÉSIDENTIE DES RUP

- IV^e Conférence : **juin 1998** à Ponta Delgada
- Xe Conférence : **septembre 2004** à Ponta Delgada
- XVIII^e Conférence : **septembre 2012** à Horta

Quelques temps forts :

- **Juin 1998** : les RUP décident dans leur déclaration finale de produire une première contribution sur la réforme des fonds structurels, afin que leurs situations soient mieux prise en compte dans l'attribution des fonds européens.
- **Mars 2012** : les RUP soutiennent le rapport d'initiative de l'eurodéputé Nuno Teixeira en faveur de l'Ultrapériphérie, intitulé « le rôle de la politique de cohésion dans les RUP, dans le contexte de la stratégie Europe 2020 ».
- **Juin 2012** : sous la Présidence des Açores, les RUP intègrent le réseau de la S3 – Smart Specialisation Strategy - (plateforme européenne d'échanges sur l'innovation), et organisent un séminaire sur cette thématique à Ponta Delgada.

www.regionguadeloupe.fr

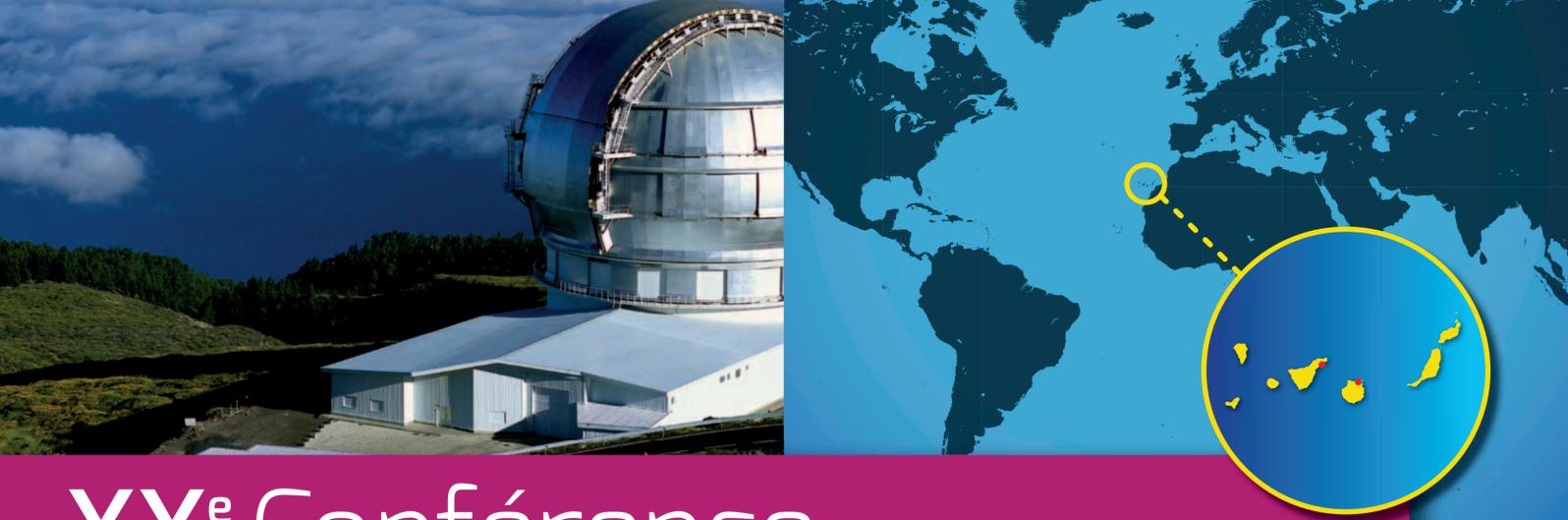


Région Guadeloupe



CRGuadeloupe





XX^e Conférence des **Présidents des RUP**

ÎLES CANARIES



ÉTAT MEMBRE RATTACHÉ : ESPAGNE

LOCALISATION : Les îles Canaries sont situées dans l'océan atlantique, à 2 000 km de Madrid, et au nord-ouest du Sahara.

SUPERFICIE : 7 447 km².

POPULATION : 2 100 229 habitants.

CHEFS-LIEUX : Santa Cruz de Tenerife, Las Palmas de Gran Canaria.

PRÉSENTATION

L'archipel des Canaries se compose de sept îles principales, et fait partie de la Macaronésie, une zone d'origine volcanique au nord-ouest des côtes africaines. Au plan administratif, les Canaries constituent une des Communautés Autonomes au sein de la monarchie parlementaire espagnole. Elles possèdent donc un gouvernement autonome avec son propre Parlement, et sont divisées en 2 provinces : Las Palmas et Santa Cruz de Tenerife.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Les activités traditionnelles des Canaries sont la culture de la banane, de la tomate, de la pomme de terre, l'élevage, la pêche, la pisciculture, la floriculture, la viticulture, ainsi que l'énergie et le dessalement de l'eau de mer.

ATOUS DES CANARIES

Les activités de pointe de l'archipel sont :

- **Le tourisme,**
- **la recherche et le développement en biomédecine,**
- **l'astronomie**

LES CANARIES & LA PRÉSIDENTE DES RUP

- VII^e Conférence : **septembre 2001** à Lanzarote
- VIII^e Conférence : **octobre 2002** à Las Palmas
- XV^e Conférence : **octobre 2009** à Las Palmas
- XVI^e Conférence : **octobre 2010** à Tenerife

Quelques temps forts :

- **2001 :** sous la présidence canarienne, première réunion du GIS (Groupe Inter-Services) de la Commission européenne avec le Comité de Suivi des RUP.
- **Octobre 2009 :** sous la présidence des Canaries, les Régions Ultrapériphériques publient un Mémoire : « les RUP à l'horizon 2020 ».
- **7 Mai 2010 :** L'Espagne, la France et le Portugal signent un Mémoire commun avec leurs RUP à Las Palmas.

www.regionguadeloupe.fr



Région Guadeloupe



CRGuadeloupe





XX^e Conférence des **Présidents des RUP**

GUADELOUPE



ÉTAT MEMBRE RATTACHÉ : FRANCE

LOCALISATION : L'archipel guadeloupéen est situé dans l'arc des Petites Antilles, entre l'océan Atlantique et la mer des Caraïbes. La Guadeloupe est localisée à 6 800 km de Paris.

SUPERFICIE : 1 705 km².

POPULATION : 405 539 habitants.

CHEF-LIEU : Basse-Terre.

▲ **PRÉSENTATION**

La Guadeloupe est la plus grande île des Antilles françaises. L'archipel guadeloupéen est constitué de la Basse-Terre, de la Grande-Terre, de Marie-Galante, de la Désirade et de l'archipel des Saintes. Depuis la loi de décentralisation de 1982, la Guadeloupe est une région monodépartementale, dotée d'un conseil général et d'un conseil régional.

▲ **ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES**

L'économie guadeloupéenne repose essentiellement sur l'agriculture, l'industrie, le tourisme et les services. On retrouve, parmi ses activités traditionnelles, l'exportation de la banane, du sucre, du rhum, et la production melonnière qui constitue un exemple de diversification réussie.

▲ **ATOUS DE LA GUADELOUPE**

L'archipel possède un fort potentiel dans les domaines suivants :

- **La biodiversité**
- **Le tourisme**
- **Les énergies renouvelables (solaire, éolien, géothermie et hydraulique)**
- **La recherche appliquée (CIRAD, INRA...)**

▲ **LA GUADELOUPE & LA PRÉSIDENTIE DES RUP**

- I^e Conférence : **mars 1995** à Gourbeyre
- XII^e Conférence : **octobre 2006** à Basse-Terre
- XX^e Conférence : **février 2015** à Basse-Terre

Quelques temps forts :

- **1995 :** Organisation de la première Conférence des Présidents des RUP.
- **2006 :** Lancement de RUP REV, le premier projet de coopération entre les RUP.
- **2014 :** mise en place des groupes de travail (RUP – Etats membres – Commission européenne) sur le suivi des plans d'actions des RUP 2014 – 2020.

www.regionguadeloupe.fr



Région Guadeloupe



CRGuadeloupe





XX^e Conférence des **Présidents des RUP**

GUYANE



ÉTAT MEMBRE RATTACHÉ : FRANCE

LOCALISATION : La Guyane est située sur le continent sud-américain. Elle est bordée par l'océan Atlantique au nord, le Suriname à l'ouest, ainsi que le Brésil au sud et à l'est. Elle s'intègre dans le plateau des Guyanes qui s'étend du Venezuela au Brésil, et est située à 7 500 km de Paris.

SUPERFICIE : 83 846 km².

POPULATION : 237 550 habitants.

CHEF-LIEU : Cayenne.

▲ **PRÉSENTATION**

La Guyane est la plus vaste région française. Département et Région d'Outre-mer à la fois, la fusion du conseil régional et du conseil général en une assemblée unique a été décidée, suite à la consultation populaire locale du 24 janvier 2010. La réforme territoriale est en cours et son application est prévue pour 2015.

▲ **ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES**

Depuis les années 70, le Centre Spatial Guyanais (port spatial de l'Europe) a initié le développement d'une activité de recherche et de développement tournée vers les technologies de pointe. La Guyane dispose effectivement d'une situation géographique exceptionnelle pour les lancements spatiaux. L'activité économique de la Guyane se structure également autour des secteurs traditionnels (agriculture, pêche, ...), et du tertiaire.

▲ **ATOUS DE LA GUYANE**

Les secteurs de pointe de la Guyane sont :

- **La recherche et le développement aérospatial**
- **Le tourisme**
- **Le renforcement du secteur minier**
- **Les énergies vertes et l'émergence de la filière bois-énergie.**

▲ **LA GUYANE & LA PRÉSIDENTIE DES RUP**

- IV^e Conférence : **mars 1999** à Rémire Montjoly
- XIV^e Conférence : **octobre 2008** à Cayenne

Quelques temps forts :

- **1999** : adoption du premier Mémoire conjoint des RUP, « le Mémoire de Cayenne » qui plaide pour les principes suivants : l'égalité des chances, un partenariat fort avec l'Europe, la cohérence et la valorisation des atouts des RUP dans les politiques communautaires.
- **Mars 1999** : naissance d'un des concepts des RUP : « Nos différences se ressemblent... nous rassemblent ».

www.regionguadeloupe.fr



Région Guadeloupe



CRGuadeloupe





XX^e Conférence des **Présidents des RUP**

MADÈRE



ÉTAT MEMBRE RATTACHÉ : PORTUGAL

LOCALISATION : L'archipel de Madère est situé dans l'océan Atlantique à 900 km au sud-ouest du Portugal et à 1000 km de Lisbonne.

SUPERFICIE : 801 km².

POPULATION : 247 568 habitants.

CHEF-LIEU : Funchal.

PRÉSENTATION

L'archipel de Madère est constitué de quatre îles : Madère, Porto Santo, et deux groupes îles inhabités, dont les Iles Desertas (réserve naturelle protégée depuis 1990) et les Iles Selvagens (répertoriées au Patrimoine Mondial de l'UNESCO). Depuis 1976, Madère est une Région autonome du Portugal, dotée d'un exécutif et d'une assemblée législative régionale propre.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Les activités traditionnelles de Madère sont centrées autour de l'agriculture (production de bananes pour la consommation locale et nationale, production de vins et de fleurs), de la pêche artisanale, de la production de broderies, de tapisseries et de vanneries. Le tourisme constitue toutefois la plus grande source de revenu de l'économie locale.

ATOUS DE MADÈRE

Les secteurs dynamiques de l'archipel sont :

- le tourisme
- les affaires financières
- la zone franche de Madère, qui joue un rôle important dans la diversification et la modernisation de l'économie de l'île.

MADÈRE & LA PRÉSIDENTE DES RUP

- II^e Conférence : **mars 1996** à Funchal
- VI^e Conférence : **mars 2000** à Funchal
- XIII^e Conférence : **octobre 2007** à Funchal

Quelques temps forts :

- **1988** : première rencontre des Présidents des RUP à Funchal, afin de préconiser un dialogue de ces territoires avec la Commission européenne et leurs États-membres respectifs.
- **Mars 2000** : les RUP décident d'établir un nouveau protocole de coopération, afin de renforcer leur action politique auprès des instances européennes.

www.regionguadeloupe.fr



Région Guadeloupe



CRGuadeloupe





XX^e Conférence des **Présidents des RUP**

MARTINIQUE



ÉTAT MEMBRE RATTACHÉ : FRANCE

LOCALISATION : La Martinique est située dans l'arc des Petites Antilles, en mer de caraïbes, entre les îles anglaises de Sainte-Lucie et de la Dominique, et est éloignée de Paris de 6850 km.

SUPERFICIE : 1 128 km².

POPULATION : 402 000 habitants.

CHEF-LIEU : Fort-de-France.

PRÉSENTATION

Région monodépartementale d'Outre-mer, la Martinique est dotée d'un double exécutif (conseil régional et du conseil général). La mise en place de la collectivité unique fut décidée suite à la consultation populaire locale du 24 janvier 2010. La réforme territoriale est en cours et son application est prévue pour 2015.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Les activités traditionnelles de la Martinique sont la production de bananes le premier produit agricole d'exportation de l'île, le sucre de canne et le rhum (Label AOC). Des secteurs nouveaux et innovants tels que la biodiversité, le tertiaire supérieur et les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) offrent de nouveaux débouchés.

ATOUS DE LA MARTINIQUE

Les activités de pointe de l'île sont :

- **Le tourisme (hôtellerie et secteur de la croisière se modernisent pour mieux capter les flux mondiaux)**
- **L'agro-industrie (relance à partir de nouvelles infrastructures telles que le port, l'aéroport, les zones d'activités).**

LA MARTINIQUE & LA PRÉSIDENTIE DES RUP

- IXe Conférence : **octobre 2003** à Fort-de-France
- XVIIe Conférence : **novembre 2001** à Fort-de-France

Quelques temps forts :

- **Année 2011 :** sous la présidence martiniquaise, les présidents des RUP rencontrent le Président de la CE, José Manuel Barroso et plusieurs autres commissaires respectivement en charge de l'agriculture, de la pêche et de la politique régionale. Ces rencontres permettent d'entamer les pourparlers sur les budgets européens 2014 – 2020 attribués à l'Ultrapériphérie.
- **Mai 2013 :** remise du rapport Letchimy sur l'application de l'article 349 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE) par la Commission européenne (43 propositions pour une meilleure utilisation de celui-ci).

www.regionguadeloupe.fr



Région Guadeloupe



CRGuadeloupe





XX^e Conférence des **Présidents des RUP**

MAYOTTE



ÉTAT MEMBRE RATTACHÉ : FRANCE

LOCALISATION : Mayotte est située dans l'océan indien, entre le continent africain et Madagascar, soit à 1 500km de la Réunion et 8 000km de Paris. Mayotte forme la partie orientale de l'archipel des Comores.

SUPERFICIE : 376 km².

POPULATION : 212 645 habitants.

CHEF-LIEU : Mamoudzou.

PRÉSENTATION

Mayotte comprend deux îles principales d'une superficie de 374 km², séparées par un bras de mer de 2 kms, et d'une trentaine de petits îlots parsemés dans l'un des plus vastes lagons coralliens du monde (plus de 1500 km²). Au plan administratif, Mayotte est devenue le 31 mars 2011 le 101^e Département français et le 5^e Département d'Outre-mer (DOM), après la Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion. La collectivité assume en conséquence les compétences dévolues aux Régions et Départements d'Outre-mer, la même assemblée exerçant les missions des deux exécutifs.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Les activités traditionnelles de Mayotte sont les cultures vivrières, à savoir l'agriculture et la pêche. Les principaux produits mahorais d'exportation sont les poissons issus de l'aquaculture et les huiles d'essence d'Ylang-Ylang.

ATOUS DE MAYOTTE

Les secteurs de croissance de l'île sont :

- **La pêche avec sa Zone Économique Exclusive de 74 000 km²**
- **Le tourisme avec le développement de son parc hôtelier comme priorité affichée par le Comité Départemental du Tourisme de Mayotte (CDTM).**

MAYOTTE & LA PRÉSIDENTE DES RUP

En raison de sa récente évolution statutaire, Mayotte n'a pas encore assuré de Présidence des RUP, mais s'implique activement dans les travaux de la Conférence. Devenue DOM en mars 2011, Mayotte a formulé une demande d'intégration à l'Union européenne, qui a été approuvée par le Conseil européen le 11 juillet 2012. Quittant son statut de Pays et Territoire d'Outre-mer (PTOM), Mayotte est officiellement devenue la 9^e Région Ultrapériphérique d'Europe le 1^{er} janvier 2014.

www.regionguadeloupe.fr



Région Guadeloupe



CRGuadeloupe





XX^e Conférence des **Présidents des RUP**

LA RÉUNION



ÉTAT MEMBRE RATTACHÉ : FRANCE

LOCALISATION : La Réunion est une île située dans l'océan Indien, à 800 km à l'est de Madagascar et à 9 400 km de Paris. Elle forme avec l'île Maurice et Rodrigues l'archipel des Mascareignes. La Guyane se trouve à 9 180 km de Paris.

SUPERFICIE : 2 503,7 km².

POPULATION : 828 581 habitants.

CHEF-LIEU : Saint-Denis.

PRÉSENTATION

La Réunion est une région monodépartementale constituée d'un double exécutif (Conseil régional et Conseil général) et le département d'Outre-mer le plus peuplé.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Les activités traditionnelles de La Réunion sont l'agriculture (canne à sucre, viande et lait essentiellement), la pêche, l'industrie d'import-substitution, ainsi que le secteur du bâtiment et des travaux publics.

ATOUS DE LA RÉUNION

Les secteurs de pointe de l'île sont :

- **Le tourisme**
- **L'industrie agroalimentaire**
- **La recherche biomédicale**
- **les énergies solaires**
- **les technologies relatives à la culture des micro-algues.**

LA RÉUNION & LA PRÉSIDENTE DES RUP

- III^e Conférence : **avril 1997** à Saint-Denis
- XI^e Conférence : **septembre 2005** à Saint-Denis
- XIX^e Conférence : **octobre 2013** à Saint-Denis

Quelques temps forts :

- **Février 2013 :** inauguration du bureau des RUP Françaises à Bruxelles.
- **Juin 2013 :** suivi des négociations du Cadre Pluriannuel Financier 2014 – 2020 Remise des plans d'actions des RUP 2014 – 2020 à la Commission européenne.
- **Octobre 2013 :** signature de la déclaration de commémoration des 20 ans de la déclaration du Traité de St-Malo, marquant l'engagement des RUP à poursuivre ensemble la défense de leurs intérêts auprès des instances européennes.

www.regionguadeloupe.fr



Région Guadeloupe



CRGuadeloupe





XX^e Conférence des **Présidents des RUP**

SAINT-MARTIN

ÉTAT MEMBRE RATTACHÉ : FRANCE

LOCALISATION : Située au nord de l'arc antillais dans la mer des Caraïbes, Saint-Martin est à 250 km de la Guadeloupe et 6 700 km de Paris.

SUPERFICIE : 57 km².

POPULATION : 35 742 habitants.

CHEF-LIEU : Marigot.

◀ **PRÉSENTATION**

L'île de Saint-Martin est française au nord et néerlandaise au Sud (Sint Maarten). La partie française de St Martin est une collectivité d'Outre-mer française (COM) depuis le 15 juillet 2007. Auparavant, elle dépendait administrativement de la Guadeloupe, dont elle constituait le 3^e arrondissement avec l'île de St Barthélemy, également devenue Collectivité d'Outre-mer. La COM de Saint Martin exerce des compétences communales, départementales, régionales et certaines compétences de l'État qui lui sont transférées.

◀ **ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES**

Les activités traditionnelles de l'île sont le commerce, le tertiaire et le tourisme.

◀ **ATOUS DE SAINT-MARTIN**

Les activités de pointe de l'île sont :

- **Le tourisme de plaisance**
- **Le tourisme de luxe.**

◀ **SAINT-MARTIN & LA PRÉSIDENTE DES RUP**

Collectivité d'Outre-mer française distincte de la Guadeloupe depuis seulement 2007, Saint-Martin n'a pas encore assuré la présidence des RUP, mais s'implique activement dans les travaux de la Conférence.

Contrairement à l'île de St Barthélemy qui, en devant également COM, a opté pour le statut de Pays et Territoire d'Outre-mer (PTOM) et ne fait donc pas partie de l'Union européenne, St Martin a choisi de rester placée sous le régime de l'Ultrapériphérie. Si ce statut lui était auparavant conféré par son appartenance à la Guadeloupe, St Martin et toutes les autres Régions Ultrapériphériques sont désormais nommément listées en tant que RUP dans l'article 349 du Traité de Fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE).

www.regionguadeloupe.fr



Région Guadeloupe



CRGuadeloupe

